



**SYVICOL**

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises



Luxembourg, le 13 mars 2024

## Circulaire aux administrations communales

**N° 02/2024**

**Objet : Lancement de la formation continue du SYVICOL –  
« 1x1 Biergerparticipatioun an der Gemeng » sur la participation  
citoyenne proposé par le Zentrum fir politesch Bildung (ZpB)**

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Comme annoncé dans sa circulaire 04/2023 du 5 juillet 2023, le SYVICOL entend mettre en place une offre de formation continue tout au long de la mandature 2023-2029. Après la clôture du cycle de formation initiale en décembre dernier, cette offre de formation continue permettra aux élu(e)s d'approfondir et de perfectionner leurs connaissances, leurs compétences techniques et méthodologiques et leur savoir-faire dans les différentes matières qui touchent le secteur communal.

Pour lancer la formation continue, un premier module sur la participation citoyenne au niveau communal « 1x1 Biergerparticipatioun an der Gemeng » sera offert par le Zentrum fir politesch Bildung (ZpB) en collaboration avec mon syndicat.

Le module se tiendra à deux reprises, le 18 avril 2024 en présentiel dans les locaux du ZpB (138, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg) de 14h00 à 16h00 et le 23 avril 2024 par webinaire (Zoom) de 18h00 à 20h00. Les places pour cette formation sont limitées à 20 participants en présentiel et à 50 participants au webinaire. Les places seront allouées sur base du principe « first come, first served ». En cas d'une demande élevée, la formation sera proposée à plusieurs reprises par le ZpB dans les mois à venir.

La formation sert d'introduction au sujet de la participation citoyenne et répond aux questions suivantes :

Qu'entend-on par participation citoyenne ? Pourquoi est-elle importante ? Quelle est la plus-value d'une participation citoyenne régulière et structurée ? Quand la participation citoyenne est-elle efficace ? Qui profite de la participation citoyenne ? Qui en sont les acteurs ?



Par opposition à la formation initiale pour élu(e)s, ce module de formation est ouvert aux élu(e)s ainsi qu'aux agents communaux. Le module est reconnu en tant que formation continue par l'INAP. Veuillez noter que vous avez besoin d'un mobile multifonctions (smartphone) pour la formation en présentiel et d'un ordinateur avec connexion internet ainsi qu'un mobile multifonctions (smartphone) pour la formation en ligne puisque la formation est conçue de manière interactive.

Tout comme pour la formation initiale des élu(e)s, les inscriptions pour la formation continue se font en ligne sur la plateforme d'échange du SYVICOL sous [www.gemengeplattform.lu](http://www.gemengeplattform.lu) à travers le lien suivant :

<https://www.gemengeplattform.lu/inscription-a-la-formation-1x1-biergerparticipatioun-an-der-gemeng/>

**Vous m'obligeriez donc en transmettant cette circulaire aux membres de votre conseil communal ainsi qu'à tout(e) agent(e) communal(e) intéressé(e) par la matière.**

Des modules additionnels de la formation continue seront annoncés au fur et à mesure de leur disponibilité sur la « Gemengeplattform ». Je vous invite donc à vous inscrire dès à présent sur la plateforme si vous ne l'avez pas déjà fait.

Pour d'éventuelles questions sur la formation continue, nous sommes à votre disposition sous [formation@syvicol.lu](mailto:formation@syvicol.lu) ou 44 36 58-21. Pour toute question concernant la connexion à la plateforme d'échange, vous pouvez nous joindre par téléphone sous 44 36 58-24. Pour les questions relatives au module « 1x1 Biergerparticipatioun an der Gemeng » veuillez vous adresser au ZpB sous [nadia.zimmer@zpb.lu](mailto:nadia.zimmer@zpb.lu) ou 24 79 51-25.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes meilleures salutations.

	
Emile Eicher Président SYVICOL	Marc Schoentgen Directeur Zentrum fir politesch Bildung